



Pierre Morel A l'Huissier

Député sortant

Sabine Dalle

Suppléante

Une force d'action
pour toute la Lozère
c'est :

Madame, Monsieur,

Un seul député pour toute la Lozère...

C'est la règle qu'impose désormais le Conseil Constitutionnel, conformément au principe d'un député par tranche de 125 000 habitants.

C'est avec conviction que je relève ce nouveau défi.

Le travail accompli aux côtés de Jacques Blanc, de 1986 à 2002, à la Région Languedoc-Roussillon, m'a permis d'acquérir une parfaite connaissance des 185 communes de notre département.

Mon engagement comme élu local et comme député depuis 10 ans, m'a, en outre, apporté une expertise reconnue de la réalité des territoires ruraux et des multiples acteurs qui les animent.

Dans ce combat, j'ai choisi la **compétence** avec **Sabine Dalle**. Spécialiste confirmée en droit du travail, installée à Mende depuis 15 ans, **elle œuvre avec dévouement au service des agriculteurs, des artisans, des commerçants et des entreprises**. J'ai également choisi l'émergence d'une **"génération Lozère"** qui saura porter un "regard neuf" sur la vie politique lozérienne.

Tous deux, nous nous engageons à faire triompher une **vision dynamique et moderne** de la Lozère, en nous fixant deux objectifs fondamentaux :

- **replacer "l'Homme au cœur du territoire"**, en Aubrac, en Margeride, sur les Causses et dans les Cévennes ;
- **assurer une "véritable cohésion territoriale" par un rééquilibrage du département de la Lozère** entre l'est et l'ouest d'une part, le nord et le sud d'autre part.

A ce double objectif pour toute la Lozère, **j'associe un autre combat : celui de la ruralité.**

Ce combat est national et doit être conduit à Paris. Il comporte trois exigences :

- créer **"la norme rurale"** par rapport à la norme urbaine c'est-à-dire une norme spécifique pour nos territoires ;
- mettre en place un **"principe d'adaptation des normes nationales"**, conférant aux Préfets une marge de manœuvre susceptible d'alléger le carcan administratif qui asphyxie aujourd'hui les initiatives dans les territoires ruraux ;
- prendre en considération le **"critère de l'espace à gérer"**, afin d'apporter à nos communes les soutiens financiers dont elles ont tant besoin notamment pour l'entretien des voiries communales, des réseaux d'eau et d'assainissement.

C'est ce triple défi que nous vous proposons, avec Sabine Dalle, de relever pour **Vous**, pour toute la **Lozère** et pour la **Ruralité**.

Pierre Morel à l'Huissier

Sabine Dalle

Député sortant



avec le soutien



un député **présent**

5 permanences sont désormais ouvertes dans les 5 grands pôles de la Lozère : **Mende**, Marvejols, Saint-Chély-d'Apcher, Langogne, Florac.

un député **organisé**

une équipe de **4 collaborateurs** (un à Paris et trois en Lozère) et un **"collectif ruralité"** composé de 57 parlementaires.

un député **actif**

auteur de plusieurs lois et rapports : télétravail, Sapeurs-Pompiers Volontaires, ZRR, précarité fonction publique, revalorisation ICHN, Très Haut Débit, opposition à l'exploration du gaz de schiste, encadrement de l'auto-entrepreneur, Défenseur Des Droits...

un député **ouvert**

qui sait **dépasser les clivages idéologiques et politiques** lorsque les intérêts supérieurs de la Lozère l'exigent.

un député **libre**

qui conservera sa **liberté d'agir et de penser** quelle que soit la majorité parlementaire. **J'ai dit non** à la réforme territoriale et à la création du Conseiller Territorial. Cette réforme est aujourd'hui abandonnée : c'est une bonne chose.

un député **engagé**

membre du groupe "Les Humanistes de l'UMP", groupe de sensibilité centriste et sociale.

un député **soutenu**

bénéficiant des soutiens de **François Fillon** et de **Jean-Pierre Raffarin**, anciens Premiers Ministres, du **Nouveau Centre**, du **Parti Radical**, de **Jean Lassalle**, député MoDem des Pyrénées Atlantiques, de **Vanik Berbérian**, Président de l'Association des Maires Ruraux de France, et de **Frédéric Nihous**, Président du Mouvement "Chasse, Pêche, Nature et Traditions" (CPNT).

un député **fidèle**

aux valeurs portées par **Jacques Blanc** et **Jean-Paul Pottier** dans le droit fil des idées incarnées par **François Brager** et défendues par Janine Bardou, Joseph Caupert, Adrien Durand, Guy Julien et Denis Salaville.

un député **partenaire**

qui sait agir avec le Président de l'Association des Maires, le Président du Conseil général, les 25 Conseillers généraux, les 185 Maires, le Sénateur, la Région Languedoc-Roussillon et les 3 Présidents des Chambres Consulaires.

Nos objectifs nationaux

Revenir à l'équilibre budgétaire.

Favoriser "la préférence communautaire".

Créer des **Zones Franches Rurales** et la "norme rurale".

Soutenir la PAC 2014-2020 (reconnaissance du "Label Montagne", soutien aux petites exploitations, plafonnement dégressif des aides...).

Financer le "Fonds numérique rural" par une taxe sur les opérateurs en milieu urbain (développement du Très Haut Débit en milieu rural).

Alléger les charges sur les artisans, les commerçants et les TPE.

Assouplissement des règles des marchés publics.

Revaloriser toutes les **petites retraites** (agriculteurs, artisans, commerçants...).

Services publics : rendre opposable la "Charte sur les services publics" en milieu rural avec interdiction de toute fermeture.

Réformer la prise en charge de la **dépendance**.

Jeunesse : développer l'apprentissage, le tutorat, la professionnalisation et les dispositifs d'accompagnement.

Habitat : développer les logements sociaux et les aides aux économies d'énergie.

Revaloriser "l'allocation adulte handicapé".

Reconnaître le **bénévolat associatif**.

Créer le "permis de conduire blanc" pour les professionnels de la route.

Reconnaître le **19 mars 1962**.

Limitier à 3 ans le régime de l'**auto-entrepreneur** dans l'artisanat et le bâtiment.

Réformer le "**mille-feuilles**" institutionnel : limiter le cumul des mandats, réformer le statut de l'élu local, renforcer la décentralisation, clarifier les compétences des Régions et des Départements, revaloriser le statut des Secrétaires de mairie.

Rattacher la chasse aux Ministères de l'Agriculture ou de l'Intérieur.

Instaurer un **stage obligatoire en milieu rural** dans les études médicales.



Notre combat national : la création de la "norme rurale"

Agriculture, bois et forêt

ICHN zone sèche Lozère : + 4 millions d'euros.

Création de **100 réserves collinaires**.

Aide à la collecte du lait de montagne.

Plan national de gestion simplifiée forestière.

Economie, emploi et tourisme

Aides au **petit commerce en milieu rural et au commerce ambulancier**.

Création de **10 Zones d'Activités Economiques** le long des axes structurants de la Lozère (A75, RN88, RN106).

Reconnaissance de l'activité artisanale des lauziers, gérants de petites carrières et soutien du "savoir-faire traditionnel".

Elaboration d'un **nouveau concept de Tourisme vert** et promotion d'une nouvelle image du département de la Lozère.

Financement des offices de tourisme.

Services publics de proximité

Création de **25 relais de services publics**.

Moratoire sur toutes les fermetures de services publics en Lozère : maintien des écoles et collèges, Hôpital de Mende et Hôpitaux locaux, Clinique de Marvejols, CHS de St-Alban, CCSS/CPAM, la Poste, brigades territoriales de gendarmerie, Commissariat de Mende, tribunaux, prison...).

Santé

Création d'un "**Groupement de coopération sanitaire et social**" entre les Hôpitaux de Mende et Saint-Alban et la Clinique de Marvejols.

Création de **25 maisons médicales**.

Aide au **maintien et à l'installation des médecins**.

Renforcement de la "**vocation sanitaire et sociale**" de la Lozère initiée par l'abbé Ozol et l'abbé Viallet (handicap, personne âgée, IRM, hélicoptère, SAMU, Centre 15).

Infrastructures

Développement d'un "**transport en commun**" en Lozère.

Mise à 2x2 voies de la **RN88 : contractualisation innovante Europe/Etat/Région/Département/Collectivités territoriales** (contournements de Mende et de Langogne, mise en sécurité du Bruel).

A75 : échangeur complet au nord de Saint-Chély-d'Apcher.

RN106 : aménagement entre Balsièges et Saint-Julien-des-Points.

Développement des liaisons entre le futur TGV Paris/Clermont-Fd et la Lozère.

Soutien aux **lignes Béziers-Neussargues, Cévennes, La Bastide-Mende**.

Développement numérique

Développement de la **fibres optique en 5 ans sur toute la Lozère** par le Fonds numérique national (Très Haut Débit, 3G, 4G).

Développement du **télétravail** (création de 1500 emplois et 25 télécentres en Lozère, en liaison avec l'association "Les Webs du Gévaudan").

Actions Lozère

Environnement

Opposition à tout forage d'exploration de la ressource en eau sur l'**Aubrac** et du **gaz de schiste** en Lozère.

Soutien aux Parcs Naturels Régionaux de l'**Aubrac** et de la **Margeride/Haut-Allier** sans réglementation supplémentaire.

Création d'un **SPANC départemental** au service des 185 communes (Service Public d'Assainissement Non Collectif).

Allègement et "dépénalisation" de toute la réglementation environnementale.

Jeunesse et formation

Développement des Haltes-garderies, des Relais d'Assistants Maternelles et Maisons d'Assistants Maternelles.

Confortement des réseaux écoles, collèges, lycées, CFA et CFPPA.

Création d'un IUT "aménagement du territoire".

Soutien à l'IUP de Mende, à l'antenne universitaire du château d'Orfeuillette et à SupAgro-Florac.

Associations, culture et sports

Soutien au monde associatif (culture, social, sports...).

Soutien aux "manifestations culturelles et sportives lozériennes".

Soutien aux cultures et langues régionales.

Action cohésion territoriale : le rééquilibrage départemental

Création d'un **Plan de 300 Millions d'Euros** pour les communes en matière d'eau, d'assainissement et de voirie communale.

Création d'une **Coopérative départementale de valorisation des produits lozériens** (châtaigne, miel, viande, lait, fromage, produits artisanaux...).

Création d'une **Unité de commercialisation agro-alimentaire avec mise en réseaux** des petites unités de fabrication et des 3 abattoirs.

Confortement des **5 pôles de développement économique** (Mende, Marvejols, St-Chély-d'Apcher, Langogne, Florac).

Promotion des circuits (St-Jacques-de-Compostelle, St-Guilhem-le-Désert, Stevenson...).



Action plan spécial Cévennes lié à la reconnaissance UNESCO

Elaboration d'un "**Plan Cévennes**" doté de 200 Millions d'Euros (Etat/Europe) en faveur des équipements communaux.

Proposition de loi distinguant **Parcs nationaux habités et Parcs nationaux non habités**.

Repositionnement du Parc National des Cévennes en "**Parc National Culturel**" afin de replacer l'Homme et notamment l'agriculteur comme acteur principal de son milieu.

Ligne verte du Céfédé, agri-tourisme, Ecole cévenole de la pierre sèche et valorisation des petites exploitations cévenoles.

Nous comptons sur vous comme vous pouvez compter sur nous !

Votez Pierre Morel A l'Huissier et Sabine Dalle

Candidats de la Droite, du Centre et des Indépendants